

# Lettre au ministre de l'Éducation nationale sur l'enseignement artistique en lycée professionnel

Sylvie BORDET  
Professeur d'Éducation artistique et Arts appliqués  
Lycée François Clouet – TOURS

À Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale  
Objet : l'enseignement artistique en lycée professionnel

*Transmis directement vu l'urgence,  
Une copie par voie hiérarchique,  
Une copie par voie syndicale.*

Tours, le 23 janvier 2009

Monsieur Le Ministre,

Depuis plus de trente ans, j'enseigne les Arts appliqués en lycée professionnel.

Si j'ai choisi l'enseignement technique, c'est parce que, bien que réputé plus difficile, il me semblait plus ouvert aux matières artistiques et parce que la majorité des jeunes qui sont orientés vers ce type de formation n'ont, en raison de leurs origines, que peu ou pas d'accès à la culture. L'enjeu me semblait de taille et continue d'être une formidable motivation !

J'aime mon métier ; j'ai toujours accepté avec enthousiasme les innovations et expériences pédagogiques diverses qui ont marqué la mutation de l'enseignement professionnel en général et de ma discipline en particulier. Je me suis, entre autres, comme nombre de mes collègues, investie pleinement dans ce que l'on a coutume d'appeler les nouvelles technologies, motivantes et valorisantes pour des élèves en échec scolaire. Je suis fière d'avoir au cours de toutes ces années mené des projets artistiques variés et toujours enrichissants pour les élèves.

Or je viens d'apprendre que tous les cours d'arts appliqués passeront de deux à une heure hebdomadaire et ce pour toutes les classes dès la rentrée prochaine. Je suis effondrée...

Cette décision est en effet inattendue, incompréhensible et injuste.

– Inattendue parce que nous avons été réunis à deux reprises par nos inspecteurs pour prendre connaissance des nouveaux programmes très ambitieux, notamment dans le domaine de l'histoire des arts. Cette volonté d'élargir la connaissance des arts a été répétée à plusieurs reprises par Monsieur le Président de la République et par vous-même. Confiante – ou naïve – je pensais alors, comme mes collègues, que pour appliquer ces directives nous bénéficierions de moyens supplémentaires ; d'où ma surprise en constatant que ceux-ci ont été divisés par deux !

– Incompréhensible parce qu'au moment même où arrivaient les dotations horaires dans les établissements, notre Président déclarait lors de ses vœux aux acteurs de la Culture qu'il fallait renforcer l'enseignement artistique. Que penseront dorénavant les jeunes que nous formons de la valeur de la parole officielle ?

– Injuste parce que les élèves orientés en lycée professionnel n'ont le plus souvent pas d'autres moyens d'accéder à la culture. En pénalisant un public issu de milieux fragiles et un corps d'enseignants très minoritaire dans l'éducation, vous ne provoquerez pas une révolution ! Car vous savez que vous ne risquez guère d'être confronté aux revendications de parents peu ou pas du tout mobilisés dans nos établissements, ni aux médias qui ont coutume d'ignorer les acteurs de l'enseignement professionnel.

Dans la grande loterie de l'Éducation Nationale, il y a les perdants et les gagnants ; si je me réjouis pour mes collègues d'E.P.S. dont l'enseignement passe de deux à trois heures hebdomadaires, j'aimerais qu'on m'explique les règles du jeu : pourquoi l'éducation artistique passe-t-elle de deux à une heure ?

Quand j'ai pris mon premier poste de titulaire, l'expression « *revalorisation des enseignements artistiques* » n'avait pas encore été formulée. Pourtant j'enseignai à un effectif total de 120 à 150 élèves par semaine ; toutes les classes étaient dédoublées et bénéficiaient de deux heures d'éducation artistique par semaine.

Au fil des années les structures ont changé, les dédoublements sont devenus plus rares, et les tâches administratives se sont considérablement alourdies – mises en place des contrôles en cours de formation, justifications permanentes de notre travail par les suivis de stages, le remplissage de fiches, bulletins, livrets et dossiers divers. À titre d'exemple Monsieur le Ministre, savez-vous que j'ai reporté plus de 8 000 notes l'an dernier ?

Avec la généralisation des Bac Pro en trois ans (et la réduction à une heure d'Éducation Artistique si votre décision est maintenue), je devrais enseigner, dès la rentrée prochaine, à plus de 400 élèves par semaine au lieu de moins de 300 aujourd'hui !

Je vous laisse imaginer le quotidien d'un professeur dont les conditions d'enseignement s'apparenteront plus à de l'abattage qu'à de la pédagogie.

Comment en effet, dans le temps imparti et avec les effectifs annoncés :

- Instaurer une relation de confiance avec les élèves ?
- Les sensibiliser au fait artistique et au patrimoine culturel ?
- Transmettre un important savoir dans le domaine de la connaissance des arts ?
- Préserver des moments privilégiés de création ?

Vous n'ignorez pas, Monsieur le Ministre, que plus que quiconque, nous devons, en lycée professionnel, gérer la désespérance croissante des adolescents qui nous sont confiés et la violence qu'elle engendre.

Je reste convaincue que la culture est un formidable moyen d'intégration et que l'acte créatif propre à notre discipline, est un outil incomparable de re-médiation et de valorisation pour des élèves en danger scolaire.

J'ai eu, pendant de nombreuses années, la satisfaction de voir des élèves en échec depuis parfois très longtemps s'épanouir dans mes cours et reprendre confiance. En me privant des moyens d'exercer mon métier vous me confiez une mission impossible. Ce scénario, je crois que je n'aurai pas la force de le jouer.

Je vous demande donc, avec insistance, si vous avez un minimum de considération pour les arts et la culture, de cesser de sacrifier leur enseignement en Lycée Professionnel. Vous le pouvez en renonçant à imposer cette nouvelle répartition horaire.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.

*Sylvie Bordet*